

Pascal Broulis, conseiller d'Etat

## RIE III et budget cantonal: coup gagnant vaudois, à Berne de jouer

Présenté voici quelques jours, le budget 2019 du Canton de Vaud prévoit un excédent de revenus de 110 500 francs pour un total de charges de 9772 millions. Ce qui veut dire qu'il est équilibré pour la 13<sup>e</sup> année consécutive, n'en déplaise aux superstiteux... et à la planification financière qui envisageait un déficit.

Ce budget doit en effet absorber la mise en œuvre intégrale de la réforme de la fiscalité des entreprises (RIE III vaudoise), qui représente tout de même, entre baisses de revenus et augmentations de charges, un poids de 209 millions de francs. Et il doit le faire sans l'aide de Berne, puisque le volet fédéral de cette réforme a échoué en votation populaire, vécu une re-

fonte quasi-complète aux Chambres et devra certainement repasser devant le peuple au printemps prochain, avant (espère-t-on) de déployer enfin ses effets.

Si les chiffres noirs sont toujours là dans le Canton de Vaud, c'est un peu grâce au volontarisme et à la prudence du Conseil d'Etat. Ayant fait de la RIE III un pilier de son programme de la législature 2017-2022, conformément à la volonté des Vaudois qui l'avaient plébiscitée à 87,12% des voix en 2016, il a, dans la foulée, mis de côté l'argent – 128 millions par an durant deux ans – permettant de pallier l'absence des financements fédéraux.

Mais c'est surtout grâce à la robustesse de notre économie. Le PIB

vaudois est attendu en hausse de 2,5% en 2018 et les recettes fiscales en profiteront. Et puis, le cap fiscal indiqué aux entreprises leur permet de se déterminer, de prendre des décisions d'investissement. C'est ainsi, pour rester dans le Nord-Vaudois, qu'Y-Parc vient de voir une multinationale spécialisée dans la biopharmacie poser la première pierre d'un nouveau centre de production qui devrait compter plus de 130 employés d'ici cinq ans.

Je suis persuadé qu'on peut d'ores et déjà dire, pour la RIE III vaudoise, que le pari est gagné. Elle ne surcharge pas nos finances, tout en améliorant les conditions-cadres de notre développement économique et en renforçant le lien social. Il reste à en faire autant au niveau fédéral, ce qui semble heureusement bien parti. Les Chambres ont audacieusement choisi de lier la réforme fiscale à l'AVS en consacrant 2 milliards de francs par an au



financement de ce dernier. Cela sans augmenter l'âge de la retraite des femmes.

L'équilibre qui caractérise la RIE III vaudoise, et qui s'avérait quelque peu bancal dans la première mouture de la réforme fédérale, est ainsi trouvé. Je me réjouis de l'expliquer et de le défendre dans la très vraisemblable perspective d'une campagne de vote. ■

## ARRÊT SUR IMAGE



Onnens, Hôtel-Restaurant Bellevue, 6 septembre, 10h28. La lisibilité de l'enseigne laissant à désirer, reste à espérer que la vue y soit belle.

Michel Duperré